

Désinsectisation : l'OAH agit systématiquement



Pour son parc de plus de 6.200 logements, l'OAH consacre chaque année près de 60.000 € à l'éradication des cafards et autres nuisibles. Il intervient de manière systématique, mais aussi à la demande des locataires.

Chaque année, l'OAH consacre près de 60.000 € au traitement des nuisibles.

Pour bien comprendre

La prévention

Environnements humides et parfois sources de nourriture, les cuisines et les salles de bain sont des pièces favorables au développement des nuisibles que sont les cafards. Leur taille leur permet de s'infiltrer partout, y compris dans les placards, les tuyauteries ou entre des montants de portes et fenêtres. Compte tenu de leur rythme de reproduction, l'OAH intervient de manière préventive, régulièrement, sur l'ensemble de son parc de logements ; et dans certains secteurs, fait même intervenir son prestataire chaque mois.

Le traitement

En plus de ces traitements périodiques, d'autres interventions sont programmées suite au signalement des locataires.

L'efficacité

Alors pourquoi l'éradication n'est-elle pas toujours au rendez-vous ?
Si, sur un immeuble complet, **un seul locataire** ne donne pas accès à son logement pour déposer les produits nécessaires, aucun traitement ne saura venir à bout de ces insectes. Dans ce cas, l'efficacité ne peut être optimale, d'où l'importance de laisser passer les entreprises habilitées par l'OAH.

